

# Le compte mieux-être

## PRENDRE SOIN DE SOI, C'EST IMPORTANT

Si votre employeur a mis en place un compte mieux-être au sein de votre organisation, c'est qu'il a votre bien-être à cœur! En effet, en milieu de travail, tout le monde gagne à ce que les employés soient en santé, vous le premier.

Le **compte mieux-être** est un compte auquel votre employeur alloue chaque année de référence un certain nombre de crédits que vous et vos personnes à charge admissibles pouvez utiliser pour payer des activités et des services liés au mieux-être. Il vise principalement à promouvoir une approche globale de la santé en vous encourageant à prendre soin de vous.

### Les frais admissibles sont regroupés en 15 catégories :

- Activités physiques et sportives
- Équipement – activités physiques et sportives
- Frais et programmes reliés à la santé
- Développement personnel et professionnel
- Technologie et bureau à domicile
- Équilibre travail et vie personnelle
- Services professionnels
- Primes d'assurance (excluant les primes d'assurance admissibles au crédit d'impôt selon la LIR)
- Frais de transport
- Loisirs et style de vie
- Solutions éco-responsables
- Services de santé autochtones
- Médecines alternatives
- Parentalité, fertilité, adoption et maternité de substitution
- Initiatives de sécurité

Que vous soyez marathonien, abonné à un centre sportif, passionné de vélo ou adepte de yoga, le compte mieux-être peut être avantageux pour vous. Il vous permet de pratiquer ces activités en couvrant les dépenses qui y sont rattachées, pourvu que les frais engagés fassent partie des **frais admissibles choisis par votre employeur** et respectent l'entente qu'il a conclue avec nous.

89 % des personnes qui travaillent dans une entreprise pourvue d'une culture favorisant le mieux-être se sont dites satisfaites de leur travail, comparativement à 59 % chez celles qui ne bénéficient pas d'une telle culture d'entreprise<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Sondage sur les soins de santé, 2023.

# Quels sont les avantages d'un compte mieux-être?

Le compte mieux-être élargit la gamme des garanties déjà incluses dans votre régime d'assurance collective. Il offre plus de souplesse quant à la nature des frais qui sont admissibles, vous permettant de faire des choix adaptés à vos besoins et à ceux de votre famille. De plus, il vous encourage à prendre une plus grande part dans la gestion des dépenses liées à votre santé.

## Comment distinguer le compte mieux-être du compte de dépenses de frais de santé?

	Compte mieux-être	Compte de dépenses de frais de santé
Type de produit	Vaste choix de frais non couverts par le régime d'assurance collective, mais qui favorisent tous la santé et le mieux-être de l'adhérent.	Prolongement des garanties accident-maladie et soins dentaires.
Frais remboursables	Seuls les frais et services <b>non admissibles</b> selon la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> sont admissibles au compte mieux-être. La liste des frais admissibles est établie selon le choix de votre employeur. Les frais sont remboursés à 100 % sans franchise, jusqu'à concurrence du montant alloué au compte mieux-être.	Seuls les frais médicaux considérés comme admissibles en vertu de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> sont admissibles au compte de dépenses de frais de santé. Les frais sont remboursés à 100 % sans franchise, jusqu'à concurrence du montant alloué au compte de dépenses de frais de santé.
Traitement fiscal	Les prestations versées aux adhérents et à leurs personnes à charge constituent un avantage imposable aux deux paliers de gouvernement.	Les prestations versées aux adhérents et à leurs personnes à charge <b>ne sont pas imposables</b> dans la mesure où le compte de dépenses de frais de santé couvre uniquement des frais médicaux admissibles selon l'Agence du revenu du Canada. <b>Résidents du Québec</b> : les prestations versées constituent un avantage imposable aux fins d'impôt sur le <b>revenu provincial</b> .

## Comment vérifier le solde de votre compte mieux-être?

Le nombre de crédits disponibles dans votre compte mieux-être s'ajuste au fur et à mesure que vous les utilisez pour obtenir un remboursement de frais admissibles. Pour connaître le solde de votre compte :

- **Connectez-vous au site sécurisé**, en vous rendant au [desjardinsassurancevie.com/adherent](https://desjardinsassurancevie.com/adherent), puis en cliquant sur **Accéder aux services en ligne**. Une fois connecté au site sécurisé, sélectionnez **Compte mieux-être**.
- Connectez-vous grâce à l'**application mobile Omni** et sélectionnez le dossier avec votre **Compte mieux-être** dans les **paramètres**.
- Consultez le **bordereau explicatif** qui est produit et déposé sur le site sécurisé chaque fois qu'une réclamation est traitée. Si vous n'avez pas accès au site sécurisé ou si vous n'êtes pas inscrit au dépôt direct, l'information sera alors disponible sur le bordereau explicatif qui vous sera acheminé par la poste.

# Qu'arrive-t-il des crédits inutilisés à la fin de l'année?

La période durant laquelle les crédits sont disponibles peut varier d'un compte mieux-être à l'autre. C'est votre employeur qui choisit le mode de gestion des crédits inutilisés. Consultez votre brochure d'employé pour obtenir plus de détails sur le mode de gestion des crédits et sur la période prévue par votre compte mieux-être.

## Les différents modes de report possibles sont les suivants :

### 1. Report des crédits

Les crédits qui n'ont pas été utilisés au cours de l'année durant laquelle ils devaient servir sont reportés à l'année suivante (les crédits **reportés** qui ne sont pas utilisés au cours de la deuxième année seront perdus).

### 2. Report des prestations

Les réclamations dont le remboursement complet n'a pas été effectué au cours de l'année durant laquelle les frais ont été engagés peuvent être soumises et appliquées au montant de l'année suivante. Les crédits inutilisés à la fin de l'année ne peuvent pas être reportés à l'année suivante et sont perdus.

### 3. Aucun report

Les crédits non utilisés à la fin de l'année sont perdus.



## Exemple de calcul selon la méthode du report des crédits

### Report des crédits

Année de référence	Crédits reportés	Crédits alloués au compte mieux-être	Solde début d'année	Réclamations au compte mieux-être	Solde fin d'année	Montant perdu
1	-\$	500 \$	500 \$	300 \$	200 \$	-\$
2	200 \$	500 \$	700 \$	400 \$	300 \$	-\$
3	300 \$	500 \$	800 \$	100 \$	700 \$	200 \$*
4	500 \$	500 \$	1 000 \$	1 200 \$	-\$	

\* Avec un report des crédits, les crédits reportés d'une année à une autre sont toujours utilisés en premier. Des 300 \$ reportés de l'année 2 à l'année 3, seulement 100 \$ ont été affectés au compte mieux-être. Les crédits reportés et non utilisés (200 \$, dans cet exemple) seront donc perdus à la fin de l'année 3, car il n'est pas possible de les reporter plus d'une fois.

## Exemple de calcul selon la méthode du report des prestations

### Report des prestations

Année de référence	Crédits alloués au compte mieux-être	Solde début d'année	Dépenses reportées de l'année de référence précédente	Réclamations au compte mieux-être	Solde fin d'année	Montant perdu
1	500 \$	500 \$	-\$	800 \$	-\$	-\$*
2	500 \$	500 \$	300 \$	150 \$	50 \$	50 \$**
3	500 \$	500 \$	-\$	600 \$	-\$	-\$

\* Des 800 \$ soumis à l'année 1 qui n'ont pas été remboursés en entier, 300 \$ sont admissibles au report des prestations et peuvent être présentés l'année suivante.

\*\* Le solde des crédits de fin d'année ne pouvant être reporté à une période ultérieure, ce dernier devient automatiquement un montant perdu au début de l'année suivante.



## Comment soumettre une réclamation au compte mieux-être?

Vous pouvez soumettre vos réclamations par la **poste** ou **en ligne par le site sécurisé**.

Profitez dès maintenant de votre compte mieux-être pour prendre soin de vous. Comme le dit l'adage, mieux vaut prévenir que guérir!

**Des questions?** Communiquez dès maintenant avec le **Centre de Relation avec la Clientèle** de Desjardins Assurances.

## À propos de Desjardins Assurances

Desjardins Assurances propose une gamme adaptée de produits d'assurance vie, d'assurance santé et d'épargne-retraite. Depuis plus d'un siècle, ses services novateurs sont offerts aux particuliers, aux groupes et aux entreprises. Desjardins Assurances assure la sécurité financière de plus de cinq millions de Canadiens dans ses bureaux répartis d'un bout à l'autre du pays. Cette entreprise est l'une des principales sociétés d'assurance vie au Canada. Elle fait partie du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada.

[desjardinsassurancevie.com/adherent](https://desjardinsassurancevie.com/adherent)

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins<sup>MD</sup>, Desjardins Assurances<sup>MC</sup> et les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.  
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013  
[desjardinsassurancevie.com](https://desjardinsassurancevie.com)

 **Desjardins**  
**Assurances**  
Vie • Santé • Retraite